

Les énergies renouvelables, opportunité de revenus pour les agriculteurs

© 22/02/2018 |  Terre-net Média

La production d'énergies renouvelables peut se révéler un complément de revenu intéressant pour les agriculteurs, selon une étude publiée jeudi par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Selon celle-ci, la **production d'énergies renouvelables** par le monde agricole a représenté un chiffre d'affaires d'1,4 milliard d'euros en 2015, soit 2 % du chiffre d'affaires de l'agriculture, majoritairement à travers **la production de biocarburants** (1 milliard d'euros).

Le photovoltaïque, la méthanisation, la biomasse chaleur et la mise à disposition d'espaces pour l'installation d'éoliennes ont respectivement rapporté 109, 88, 85 et 34 millions d'euros aux agriculteurs. Ces chiffres encore « mesurés », selon l'Ademe, ont néanmoins pu avoir un « impact significatif » pour les 50 000 exploitations engagées dans cette activité (soit 15 % du total d'agriculteurs) avec jusqu'à 15 000 euros de revenus complémentaires annuels.

La **production d'énergie verte** reste assez concentrée puisque presque la moitié de celle-ci (45 %) vient des régions Grand-Est, Hauts de France et Centre-Val de Loire. Selon l'étude, l'agriculture a contribué en 2015 à 20 % de la production des énergies renouvelables, principalement à travers la production de biocarburant et l'installation d'éoliennes. Le secteur a ainsi produit autant d'énergies décarbonnées qu'il a consommé d'énergies non renouvelables, soit 4,5 millions de tonnes en équivalent pétrole. Sa contribution pourrait doubler d'ici à 2030 et tripler d'ici à 2050, souligne l'Ademe.

Mais pour atteindre ces prévisions, l'Agence recommande d'améliorer **les dispositifs de financement**, de « faciliter les démarches administratives » et de « faire la promotion des modèles d'affaires adaptés au monde agricole ».